



Réouverture des terrains

—

Plans de protection pour les clubs

Téléconférence Genève Tennis

Jeudi 7 mai 2020 – 12:30 à 14:00



Le tennis à Genève, c'est:

Quelque 20'000 joueuses
et joueurs, de 3 à 93 ans...

32 clubs de tennis

...dont 15'000 dans les clubs...

Plusieurs centres sportifs
publics

...parmi lesquels 5200 juniors

+ de 60 tournois par an, dont
4 de niveau international

+ 300 équipes
d'interclubs (juniors,
actifs, seniors)

+ 200 courts de tennis
(20% couverts)



Contexte

- Le Conseil fédéral a examiné et approuvé le 29 avril les lignes directrices fixées par l'Office fédéral du sport. Les clubs et les centres qui disposent de leur propre concept de protection pourront donc rouvrir leurs portes le 11 mai 2020
- Le concept de protection élaboré par Swiss Tennis pour le tennis a reçu les autorisations nécessaires de la part de de l'Office Fédéral du Sport et de l'Office Fédéral de la Santé Publique
- Les clubs, les centres et les écoles de tennis doivent maintenant élaborer leur propre concept de protection adapté.
- Jusqu'au 11 mai (possible également plus tard): Chaque club et chaque centre élaborent leur propre concept de protection adapté

Aujourd'hui

- Aperçu des mesures & recommandations préparées par Swiss Tennis
- Faciliter le partage d'expériences et questions entre clubs
- Dates Interclubs, Championnats GE, Assemblée Générale

swisstennis 



Directives & recommandations Swiss Tennis

- Un assouplissement des mesures obligatoires figurant dans le modèle n'est pas possible
- Vous êtes libres de transformer les recommandations en directives obligatoires au sein de votre club
- En plus: respect des règles d'hygiène et de distance (panneaux à afficher)



3 types de directives & recommandations

- **Pour les clubs & centres**
- **Pour les joueurs de tennis**
- **Pour l'enseignement du tennis**

swisstennis 



Directives & recommandations pour clubs & centres

1. Désigner une personne mandatée Covid-19 qui prodigue des conseils aux membres/clients
2. Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et nettoyage des installations
3. Espacement social (au moins 2 mètres entre toutes les personnes ; 10 m² par personne ; pas de contact physique)
4. Groupes de cinq personnes au maximum selon la réglementation officielle en vigueur et utilisation correspondante des installations
5. Enregistrement des joueurs de tennis pour le traçage (Contact Tracing) d'éventuelles chaînes d'infection
6. Les personnes à risque et les personnes présentant des symptômes de maladie doivent respecter les consignes spécifiques de l'OFSP
7. Information des joueurs de tennis et autres personnes concernées sur les consignes et les mesures

Directives & recommandations pour les joueurs

1. Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club/centre
2. Application des règles d'hygiène de l'OFSP et concernant le nettoyage de l'installation
3. Réservation d'un court à l'avance avec indication des coordonnées personnelles pour le traçage d'éventuelles chaînes d'infection et durée minimale de séjour sur les installations
4. Eloignement social (au moins 2m de distance entre toutes les personnes; 10m² par personne; pas de contact physique)

Directives & recommandations pour l'enseignement du tennis

1. Responsabilité du respect des directives assumée par le professeur de tennis
2. Distance sociale et taille maximale des groupes à respecter absolument dans les leçons de tennis
3. Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et concernant le nettoyage des installations
4. Annonce des entraînements dans le système de réservation avec les coordonnées personnelles pour le traçage d'éventuelles chaînes d'infection et durée minimale de séjour sur les installations
5. Information des clients

Responsabilités

- Tous les membres doivent être informés de votre concept de protection adapté ainsi que des règles d'hygiène et de distance
- Ajoutez le nom de votre responsable COVID-19 dans votre zone de club sur le site internet de Swiss Tennis
- La responsabilité de votre propre concept de protection et du respect des règles revient entièrement aux clubs et aux centres

swisstennis 



Autorités & contrôles

- Votre concept de protection n'est approuvé préalablement par aucune autorité
- Les autorités compétentes peuvent interdire une activité sportive ou fermer des installations en cas d'absence de concept de protection ou de concept de protection insuffisant
- Le contrôle de l'application des concepts de protection avec les mesures d'hygiène et de distance dans les clubs et les centres est de la responsabilité des autorités cantonales

swisstennis 



Traçabilité

- Si vous avez adapté votre concept de protection, réalisé les préparatifs nécessaires et informé vos membres, rien ne s'oppose plus à une réouverture le 11 mai.
- Une traçabilité parfaitement fiable des personnes fréquentant les installations et de leurs horaires de jeu doit être garantie.
- Un système de réservation digital constitue le moyen le plus efficace à cet effet.
- Pour les clubs qui ne bénéficient pas encore d'un tel système: offres de Plugin et GotCourts

swisstennis 



Compétitions

- Les compétitions sont interdites au moins jusqu'au 8 juin
- Le Conseil fédéral va décider lors de sa séance du 27 mai si au moins des compétitions de sport d'élite pourront reprendre à huis clos à partir du 8 juin

swisstennis 



Adresses Swiss Tennis



swisstennis.ch/fr/corona

(avec feuilles FAQs et affiches à télécharger)

taskforce@swisstennis.ch

Valorisation des balles via Serbeco

- Serbeco continue à récupérer vos balles usagées
- Prendre contact directement avec Serbeco



Dates 2020

- **Interclubs**

Repoussés à la fin de l'été, du 29/30 août au 26/27 septembre 2020

- **Interclubs juniors**

Tous les matches doivent être joués avant le 19 août

- **Championnats GE**

En discussion – sondage en cours, mail ARGTE du 28 avril

- **Assemblée Générale**

Annulée le 2 avril au TC Genève Eaux-Vives, nouvelle date sera annoncée selon l'évolution de la situation

Partage d'expériences & questions





Merci!

secretariat@argt.ch

